

À Nancy, le 10 février 2021

Un tram pour les étudiants

Ce matin, Fédélor a été informée de la tenue d'une délibération en date du **11 février 2021** ayant pour objet la **suspension du projet de remplacement du Tramway**.

En tant que 1^{ère} Organisation Représentation Étudiante de Lorraine, Fédélor souhaite rappeler que **l'actuel TVR** (Transport sur Voie Réservée : actuel trolleybus assurant le transport des usagers de la ligne 1) **permet le transport au quotidien d'étudiants sur différents sites d'enseignement** (FST, Campus Santé, IUT, écoles, ...), **d'Enseignants-Chercheurs et Doctorants** sur les sites d'enseignement et de recherche (Biopôle, LCPM, ...) mais aussi de **professionnels de santé**.

Ce nouveau tramway **devait permettre d'acheminer davantage de personnes sur leurs sites de formation, et de travail**. Lors des débats concernant le remplacement du TVR alors que sa durée d'exploitation **touchait à sa fin, le Conseil de la Vie Étudiante** (instance participative du Grand Nancy ayant pour objet de représenter les étudiants du territoire métropolitain) où était représentée Fédélor a émis un **avis favorable pour ce projet de tramway** en soulignant que son remplacement par des **bus à très haute fréquence ne pourrait offrir une solution acceptable et satisfaisante**.

Alors que l'ensemble des formations de santé ont désormais été transférées sur le campus santé augmentant très fortement le nombre d'étudiants rejoignant le plateau de Brabois chaque jour, nous souhaitons faire part à la métropole de notre inquiétude pour ces étudiants.

Aussi, Fédélor et l'ensemble de ses usagers demandent :

- **La prise en compte du besoin de transport des étudiants : il n'est en effet pas envisageable de mettre de côté l'intérêt des étudiants représentant 20% de la population du Grand Nancy ;**

- **La reprise du chantier de remplacement du tramway : l'exploitation de l'actuel TVR touche à sa fin, et son remplacement est vital pour assurer chaque jour le déplacement des étudiants sur leurs sites de formation respectifs ;**
- **Le Conseil de la Vie Étudiante ne doit pas être relégué quand ce dernier a pour but de faire entendre la voix de 20% des habitants de l'agglomération.**

Nous sommes évidemment pleinement disposés à échanger avec le conseil métropolitain afin de porter la voix de la jeunesse du territoire, trop souvent oubliée.



@fedelorraine



www.fedelor.org



03 57 75 66 65



Fédélor
14 Rue du Cheval Blanc
54000 NANCY